



## La Feuille de Saint-André-du-Bois



**Eté 2023**

Chères Andrésiennes et chers Andrésiens,

*C'est avec plaisir que je vous fais parvenir les informations de cette fin d'été, qui récapitulent les travaux et la gestion de notre commune par le Conseil Municipal.*

*Le projet de mise en accessibilité de la mairie sera notre objectif de deuxième moitié de mandat.*

*À noter pour cette rentrée 2023, que le RPI repasse en mesure de sauvegarde avec surveillance des effectifs préalable au maintien ou à la fermeture d'une classe.*

*Nous aurons l'honneur de célébrer une cérémonie de remise de médailles des Justes de France, le lundi 9 octobre 2023, à titre posthume, pour Mr Michel Ballarin, pour ses actes de Résistant dans notre commune. Tous les andrésiennes et andrésiens sont conviés.*

*Pour ceux qui le souhaitent, nous pourrons nous retrouver pour un moment convivial autour d'une auberge espagnole, suite à la célébration de la cérémonie de commémoration du 11 novembre à 11h sur la Place communale.*

*Pascale Guagni-Le Moing, votre Maire*

### **Voirie :**

Les travaux de réfection partielle de la route d'Hourquet seront effectués par l'entreprise Eiffage avec la maîtrise d'œuvre ARD, ayant obtenu le marché pour la CDC Sud-Gironde. Le devis est signé, les travaux pourront commencer dans le deuxième semestre 2023 après signature de la convention avec la CDC. Ils seront réalisés conformément à l'enveloppe dédiée dans le budget des investissements.

Talus D123 : Celui-ci appartient au propriétaire. Il ne sera pas acquis par le Centre Routier Départemental en considérant les travaux qui devront être réalisés pour son soutien. Suite à un essai de pose d'un échantillon permettant une résistance de 720 kg, il s'avère que le talus peut donc accepter la technique proposée. Une étude et un devis sont en attente pour une évaluation financière.

Travaux du pont du Bédat : Ce pont, mitoyen avec la commune de Saint-Germain de Graves a été recensé dans le cadre du Programme National Ponts n°1 effectué par le bureau d'études INFRANEO. Ce pont doit faire l'objet de travaux pour une mise en sécurité du fait d'un défaut majeur sur la structure. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer a informé la mairie de l'urgence de ces travaux et a indiqué qu'une aide potentielle sera proposée aux communes éligibles au Programme National Ponts1 dans l'été 2023. La prise en charge de ces travaux sera partagée entre les communes de Saint-Germain de Grave et de Saint-André du Bois. Un dossier de demande d'aide par la Direction Départementale des Territoires, a été constitué.

Suivi de réparation des potelets du bourg : Notre assurance ne peut donner suite à une déclaration à l'amiable n'ayant pas assez d'éléments concernant l'auteur des faits. Celui-ci ne répond plus ni aux appels, ni aux courriers recommandés. La demande de recouvrement de la somme correspondant au devis de réparation de 1680 € a été lancée depuis janvier 2023. Le dossier a été transmis à la brigade de Langon.

Le projet d'agrandissement de la zone de stationnement dans le bourg est toujours à l'étude.

Les travaux de réparation de voiries communales sur les secteurs Vieillemorte, Laroze, Pontalie, Peyricaud ont été réalisés en juillet par l'entreprise Lecourt.



### **Bâtiments / Patrimoine :**

Logements communaux : Nous avons validé des travaux d'isolation des combles et de remplacement de porte sur un logement communal.

Nous avons fini par obtenir le remboursement des impayés de loyers mais une procédure est en cours concernant les frais inhérents aux réparations a posteriori de l'état des lieux.

**Mise en accessibilité de la Mairie :**  
**la projet a démarré début septembre par le relevé de mesures par l'architecte.**  
**Les dossiers de subventions sont à élaborer ainsi que l'étude financière.**

### **Investissements :**

Éclairage du terrain de pétanque : Un devis a été réalisé. Il s'élève à 3940 €. Celui-ci prend en considération les différentes normes à respecter. Le conseil municipal ne se prononce pas et souhaite tout d'abord avoir un retour d'expérience par d'autres communes.

L'acquisition du véhicule communal a été faite, par le rachat du véhicule du RPI.

Contrats d'assurance : Tous nos contrats d'assurance ont été révisés car caduques. Cette révision a permis une économie de 400 €.

Le conseil municipal a validé l'achat d'un tracteur tondeuse sur présentation du devis de la motoculture du langonnais.

### **Adressage / Mise en œuvre de la loi 3DS**

L'article 169 de la loi 3DS dispose de ce qui suit : « le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. » Les données ainsi récoltées doivent ensuite être mises à disposition par les communes de manière à faciliter leur réutilisation par l'Etat et les différents acteurs qui en auront besoin (La Poste, l'INSEE, les opérateurs téléphoniques, etc.).

Cette obligation concerne donc aujourd'hui toutes les communes, dont les communes de moins de 2 000 habitants.

Un devis a été demandé à la Poste. L'évaluation met en évidence quelques défauts de numérotation et des points non adressés. Ce dossier consistera à normer nos adresses avec coordonnées GPS sur les parcelles cadastrales. Tous les points GPS seront donc repositionnés. L'estimation s'élève à environ 3400 € hors-taxe. A cela, il faudra rajouter l'achat de panneaux et leur implantation.

Un retour d'expérience sera demandé en conférence des Maires.

## École : Rentrée 2023

Dans le contexte de mesure de sauvegarde à partir de cette rentrée 2023, nous avons fait le choix d'intégrer, selon certaines conditions, des toutes petites sections, dans l'objectif de maintenir les inscriptions des enfants du secteur. Ce dispositif spécifique consiste à proposer une rentrée progressive évolutive en fonction de l'évaluation de l'enseignant. Ces inscriptions sont conditionnées à la répartition des effectifs.

La mise en conformité sécurité incendie a été mise à jour a posteriori des derniers travaux effectués.

### Informations diverses :

**Convivialité : Plutôt qu'un goûter pour les aînés, il a été décidé d'inviter la population à une auberge espagnole consécutive à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.**

Implantation de l'antenne free : Le conseil municipal donne un avis définitif favorable à l'implantation de l'antenne free sur le château d'eau.

Agent technique : **Monsieur Mathis Gaston** a été recruté à temps plein à depuis le 1er juillet, diplômé d'un bac professionnel espaces verts.

**Cérémonie de remise de médailles des Justes de France. Le comité français pour Yad Vashem a pris attache auprès de la mairie de Saint-André-du-Bois et de Saint-Germain de Graves pour remettre la médaille des Justes à Monsieur Michel Ballarin à titre posthume, pour ses actes de Résistant dans la commune. Cette cérémonie aura lieu le 9 octobre à Saint-André du Bois, l'organisation est à l'étude.**

Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales

En qualité de délégué/ représentant de l'administration : Madame MOREAU Catherine

En qualité de délégué/ représentant de la commune : Madame CASTAGNET Aurore

En qualité de délégué/représentant du Tribunal Judiciaire : Madame FERMIS Brigitte

### **Environnement :**

Pour information, le SICTOM ne distribuera plus de sac poubelle. Cette année, nous serons dotés des bacs jaunes de tri.

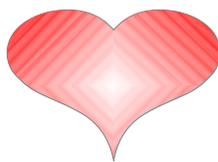


À noter la problématique récurrente des dépôts sauvages sur les sites de tri et bacs OM.

## Etat civil :



Michel  
LAITHIER



Laurence HOSTIOU et Yohan  
CASSAIGNE

Domique DENIS et Philippe  
FRANCOIS

Rachel OUMAD et Maxime  
THOMASSON

## Communication des associations :

Reprise des cours le 12 septembre, tous les mardis soir, sauf pendant les vacances scolaires, de 19h30 à 20h45.

**CARDIO RENFO**



Réservez votre soirée du 21 Octobre 2023 ! Le comité des fêtes de Saint-André du Bois vous prépare sa traditionnelle "Fête des vendanges". Au programme : tapas et soirée animée par DJ studio. Pour les supporters de rugby, nous ferons la retransmission de la 1/2 finale de la coupe du monde. Alors venez nombreux nous rejoindre le Samedi 21 Octobre à la salle des fêtes! **Réservations obligatoires.**

L'AAPI remercie les personnes présentes et bénévoles pour l'après midi et la soirée kermesse qui fut une réussite. Merci, bonne rentrée.



## La raquette des coteaux :

Nos journées portes ouvertes se sont déroulées dernièrement sur la commune ainsi que sur celle de Pian-sur-Garonne. Les retardataires seront bien sûr accueillis. Pour enfants, adultes, retraités, des cours loisirs et compétitions sont proposés en fonction de votre niveau et de vos attentes. À noter que des cours pour les retraités sont mis en place le mardi matin de 9h30 à 10h30. D'autres créneaux pourront se créer en fonction de la demande. Les entraînements débutent la semaine du 11 septembre. Le club garde une bonne dynamique et maintient son effectif de 115 adhérents.

## ANIMATIONS :

Stage Tennis-Multisports :

Il sera organisé durant les vacances de Toussaint : du 30 octobre au 01 novembre, ouvert à tous les enfants, licenciés et non licenciés – lieu à définir.

Stage Tennis adultes :

Du 30 octobre au 01 novembre en soirée au tennis de St-André du Bois.

Nos coordonnées :

BABIN Patrick – Président du club – 06.83.11.49.62

COUZON Marjorie – Vice-Présidente

laraquettedescoteaux@laposte.net

Laurie BABIN -Educatrice sportive

06.43.88.43.57

Page Facebook : La Raquette des Coteaux

Page Instagram : Raquette des Coteaux

